



# FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision sur le  
contrôle restreint à l'Assemblée des  
membres de l'association

Cluster Food & Nutrition, Fribourg

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019

Fiduconsult Fribourg SA Rue des Pilettes 3 Case postale CH-1701 Fribourg  
Téléphone 026 422 72 00 Téléfax 026 422 72 80 E-mail: fiduconsult@fiduconsult.ch

Independent member of   
**EuraAuditInternational**

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

 **EXPERT  
SUISSE** Mitglied  
Membre  
Membro  
Member



# FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée des membres de l'Association

Cluster Food & Nutrition, Fribourg

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Cluster Food & Nutrition pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre association présente une fortune négative au 31 décembre 2019.

Fribourg, le 24 mars 2020

FIDUCONSULT FRIBOURG SA

  
Frédéric Neuhaus  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

  
Alain Vez

Annexe: comptes annuels

Fiduconsult Fribourg SA Rue des Pilettes 3 Case postale CH-1701 Fribourg  
Téléphone 026 422 72 00 Téléfax 026 422 72 80 E-mail: fiduconsult@fiduconsult.ch

Independent member of   
**EuraAudit International**

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

 **EXPERT SUISSE**  
Mitglied  
Membre  
Membro  
Member

BILAN AU 31 DECEMBRE	Annexe	2019	2018
		CHF	CHF
<b>A C T I F</b>			
Actif circulant			
Trésorerie			
banque		28'447.85	43'173.65
Créances résultant de prestations de services	3	3'986.10	8'631.20
Actifs de régularisation	4	1'120.10	0.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>33'554.05</b>	<b>51'804.85</b>

BILAN AU 31 DECEMBRE	Annexe	2019	2018
		CHF	CHF
<b>P A S S I F</b>			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		32'860.45	600.00
Passifs de régularisation	5	2'000.00	18'749.35
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>		<b>34'860.45</b>	<b>19'349.35</b>
Capitaux étrangers à long terme			
Provision site internet		0.00	9'082.75
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>		<b>0.00</b>	<b>9'082.75</b>
Capitaux propres			
Résultat reporté		23'372.75	40'027.70
Résultat de l'exercice		(24'679.15)	(16'654.95)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>(1'306.40)</b>	<b>23'372.75</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>33'554.05</b>	<b>51'804.85</b>

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE		2019	2018
	Annexe	CHF	CHF
Contributions financières Innosquare		3'586.10	7'131.20
Cotisation des membres		29'300.00	30'300.00
Résultat net Agri & CO challenge	6	0.00	9'082.75
<b>FINANCEMENT</b>		<b>32'886.10</b>	<b>46'513.95</b>
Inscription participants		4'140.00	2'030.00
Frais événements		(4'147.50)	(739.25)
<b>RESULTAT ORGANISATION D'EVENEMENTS</b>		<b>(7.50)</b>	<b>1'290.75</b>
Frais de personnel		(37'715.30)	(49'831.20)
Matériel de bureau		(272.50)	(262.20)
Frais informatique et internet		(12'690.30)	0.00
Honoraires et frais d'administration		(2'154.00)	(2'154.00)
Frais du comité et de l'assemblée générale		(2'697.80)	(1'952.85)
Marketing et communication		(81.20)	(283.80)
Pertes sur débiteurs		(1'760.00)	(800.00)
Attribution provision		0.00	(9'082.75)
Autres charges d'exploitation		(138.00)	0.00
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(57'509.10)</b>	<b>(64'366.80)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(24'630.50)</b>	<b>(16'562.10)</b>
(Charges)/produits financiers, net	7	(48.65)	(92.85)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(24'679.15)</b>	<b>(16'654.95)</b>

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE	2019	2018
	CHF	CHF

## 1. GENERAL

Cluster Food & Nutrition est une association qui a son siège à Fribourg.

L'Association a pour but de :

promouvoir l'innovation sous toutes ses formes, notamment par des projets collaboratifs, dans les différentes branches de l'agroalimentaire et de la nutrition ;  
 améliorer la compétitivité et la performance des acteurs du secteur ;  
 promouvoir le transfert technologique (TT) et des connaissances entre ses partenaires et plus particulièrement en favorisant le TT entre ses institutions de formation/recherche et les entreprises partenaires ;  
 promouvoir la formation continue des collaborateurs des institutions partenaires ;  
 assurer un rôle d'interlocuteur vis-à-vis de l'Etat et des autres associations, promouvoir les collaborations et harmonisation inter-cantoniales ;  
 susciter l'implantation de nouvelles entreprises ;  
 contribuer à la création d'activités à haute valeur ajoutée ;  
 contribuer au rayonnement du secteur agroalimentaire et de la nutrition des régions concernées.

L'association n'a pas d'employé.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables applicables en Suisse. Ils sont établis suivant le principe de la continuité d'exploitation.

## 3. CREANCES RESULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS, net

Débiteurs tiers suisses	3'986.10	8'631.20
-------------------------	----------	----------

## 4. ACTIFS DE REGULARISATION

Charges payées d'avance	1'120.10	0.00
-------------------------	----------	------

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE	2019	2018
	CHF	CHF
<b>5. PASSIFS DE REGULARISATION</b>		
Charges à payer	2'000.00	18'749.35
<b>6. PROJET AGRI &amp; CO CHALLENGE</b>		
Financement NPR	0.00	35'577.95
Financement PromFR	65'236.20	0.00
Financement	0.00	160'672.90
<b>Total des produits</b>	<b>65'236.20</b>	<b>196'250.85</b>
Soutien administratif	(32'159.20)	0.00
Site internet	(18'077.00)	0.00
Mandat SEIF	0.00	(41'533.45)
Frais de gestion du projet	0.00	(55'863.50)
Communication	(15'000.00)	(76'304.05)
Honoraires jury	0.00	(10'362.00)
Traductions - rédactions	0.00	(3'105.10)
<b>Total des charges</b>	<b>(65'236.20)</b>	<b>(187'168.10)</b>
<b>Résultat net projet Agri &amp; Co challenge</b>	<b>0.00</b>	<b>9'082.75</b>
<b>7. (CHARGES)/PRODUITS FINANCIERS, net</b>		
Produits financiers	55.75	13.80
Intérêts et frais bancaires	(104.40)	(106.65)
	<b>(48.65)</b>	<b>(92.85)</b>

ANNEXE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE

2019

2018

CHF

CHF

8. AUTRES INDICATIONS PREVUES PAR LA LOI

Il n'existe pas d'autres indications prévues par la loi à mentionner dans l'annexe selon art. 959 c al. 1 ch. 4. CO.